

Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social  
6 rue Chanoine Rance Bourrey 60105 Nice Cedex 2

## SYNTHESE ETUDE DE TERRAIN

La participation  
dans une association de quartier  
constats et perspectives

Commande de l'association Galice Nice

DF2 Conception et conduite d'actions

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale IESTS

Master 2 Professionnel Etudes et diagnostics sociologiques

Université de Nice Sophia Antipolis

Etude réalisée par Mehdi Doubal et Bruno Parabis

Avril 2015

Dès 1983, Hubert Dubebout<sup>1</sup> plaidait pour une participation plus active des habitants dans les quartiers populaires en préconisant « une adaptation profonde de chaque institution, une volonté de concertation, une intervention active des populations, une dynamique capable d'entraîner tous ceux qui avaient baissé les bras, une organisation qui permette à tous ceux qui ont envie d'enrayer ce processus d'occuper les postes clé »<sup>2</sup>. Trente ans plus tard, le rapport<sup>3</sup> Bacqué<sup>4</sup> - Mechmache<sup>5</sup> établit le même constat et défend l'idée d'une plus grande participation des habitants aux décisions qui les concernent.

Depuis de nombreuses années, des initiatives associatives locales ont fait de la participation la pierre angulaire de leur intervention. C'est le cas du Centre d'étude et d'action sociales (CEAS) qui a cherché à développer le lien social et la citoyenneté des résidents à travers l'activité de son espace de vie social, l'Espace famille (EF), au sein du « Vallon des fleurs », résidence HLM située au nord de la ville de Nice. Considérée comme une réussite par ses partenaires, la mobilisation des habitants aux actions initiées par les professionnels de cette structure interroge ceux là même qui en sont les acteurs. Convaincu que son intervention a concouru à changer la dynamique dans le quartier, l'association a souhaité commanditer une étude sociologique à l'IESTS<sup>6</sup> de Nice pour mettre au jour les mécanismes qui favorisent la participation des habitants à leur action<sup>7</sup> en vue d'une éventuelle mobilisation permettant sa reproduction.

Cette étude intervient à un moment fort de la vie du CEAS qui se restructure<sup>8</sup> pour faire face au contexte économique défavorable du secteur associatif dans le domaine de l'insertion, mettant en péril leur pérennité. Elle prend place au moment où les politiques de la ville évoluent, faisant de la participation des habitants une orientation majeure et redéfinissant la géographie des quartiers prioritaires<sup>9</sup>.

Pour répondre à cette commande, une équipe de deux étudiants suivant la formation menant au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) et au Master 2 Pro "Etudes et diagnostics sociologiques" a été constituée. Elle a été chapeauté par un premier comité de pilotage représenté par M. Prades (Docteur en sociologie et responsable du DEIS) pour l'IESTS et un second, représenté par Mme Lesclingand (Socio-démographe) et M. Frigoli (Docteur en sociologie) pour l'Université de Nice.

Après avoir brièvement présenté la méthodologie de l'enquête (chapitre 1), nous proposerons une première approche de la participation associative (chapitre 2) pour dégager des idées forces

---

<sup>1</sup> Homme politique français, Président de la commission nationale du développement social des quartiers.

<sup>2</sup> Dubebout H., 1983, Rapport au premier ministre, *Ensemble refaire la ville*, p. 30

<sup>3</sup> <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-participation-habitants.pdf>, consulté le 21.01.15

<sup>4</sup> Sociologue et urbaniste, professeure à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, directrice du laboratoire Mosaïques

<sup>5</sup> Président d'AC le feu

<sup>6</sup> Institut d'Enseignement Supérieur du Travail Social

<sup>7</sup> Cette demande constituera l'annexe 1 de notre étude complète

<sup>8</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le CEAS a fusionné avec l'ALAM (Association logements Alpes-Maritimes) et MOSAÏCITES pour ne former plus qu'une seule entité : GALICE (Groupement d'Acteurs pour le Logement, l'Insertion, la Citoyenneté et l'Emploi).

<sup>9</sup> Ce contexte a été décrit dans le rapport d'étude DEIS "les associations en mouvement" réalisé par Dovera M., Ulacia M., Viano M. en 2014.

observables au Vallon des fleurs. Puis, nous présenterons les résultats principaux de cette étude mettant en lumière les éléments qui favorisent la participation des habitants (chapitre 3). Dans une dernière partie (chapitre 4), après une mise en perspective théorique du concept de « participation », nous suggérerons 7 propositions concrètes au regard du dispositif actuel.

## 1. Méthodologie de l'enquête

En accord avec le parti pris philosophique sur lequel repose l'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg, (1977), nous avons proposé un cadre d'analyse considérant les habitants comme des individus rationnels capables de faire des choix malgré les contraintes qu'ils doivent affronter. Leur participation aux actions développées par cet espace de vie sociale, considéré comme un mode d'action collective, ne va pas de soi. Les usagers ont des intérêts qu'il est nécessaire de mettre au jour pour comprendre les mécanismes que sous-tend leur participation. Il convient donc « d'accorder une importance primordiale au vécu des participants et, partant de là, à privilégier la technique des entretiens comme moyen d'information »<sup>10</sup>. Pour ce faire, notre intervention s'est déroulée en plusieurs étapes correspondant à la méthodologie d'enquête préconisée par Crozier et Friedberg<sup>11</sup>:

- Analyse de la demande par l'écoute des commanditaires et la production d'un texte interprétant la demande<sup>12</sup>.
- Une première phase dite « exploratoire » composée d'observations directes, d'entretiens avec un nombre limité de personnes, et l'analyse de la documentation. Cette première phase nous a conduit à la formulation d'un certain nombre d'hypothèses remises au commanditaire et discutées lors d'une réunion prévue à cet effet<sup>13</sup>.
- Une deuxième phase dans l'enquête visant à vérifier les hypothèses par une campagne d'entretiens auprès des acteurs de la structure (habitants, professionnels, financeurs, partenaires). Ces deux phases correspondent à ce que Crozier et Friedberg appellent la phase de l'enquête intensive.
- Puis, suivront l'analyse des résultats et leur restitution aux commanditaires avec des préconisations pouvant conduire au changement dans l'organisation étudiée<sup>14</sup>. Par contre, il n'y aura pas de phase extensive (quantitative) en raison du nombre limité de personnes concernées.

---

<sup>10</sup> Crozier M., Friedberg E, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Edition du seuil, p. 458

<sup>11</sup> A propos de cette méthodologie, cf. Friedberg 1988

<sup>12</sup> Cette note d'opportunité constituera l'annexe 2 de notre étude complète

<sup>13</sup> Cette note d'opportunité intermédiaire constituera l'annexe 3 de notre étude complète

<sup>14</sup> Ce retour constituera l'annexe 4 de notre étude complète

## 2. La participation associative

La notion de participation apparaît essentielle à la fois dans la commande comme au sein du fonctionnement de l'EF. Il y a donc lieu d'en préciser les contours sur un plan théorico pratique. Après avoir présenté l'évolution du monde associatif en France et dans les Alpes-Maritimes, nous aborderons les comportements généraux à l'égard de la participation associative mettant en lumière certaines logiques observées à l'Espace famille.

### 2.1 Le monde associatif en France et dans les Alpes-Maritimes

Le rapport de la 12<sup>ème</sup> édition de la France associative en mouvement de 2014<sup>15</sup> souligne une augmentation générale du nombre d'associations créées au niveau national entraînant les emplois de ce secteur sur une même dynamique alors que, par ailleurs, les chiffres du chômage augmentent. Ainsi, les 165000 associations employeurs représentent 1813000 salariés, soit 1 emploi sur 10 du secteur privé et 37 milliards de masse salariale. Par contre, ces chiffres reflètent une éventuelle mise sous tension entre associations dans un climat de concurrence exacerbée et lié, entre autre, aux sources de financements publics devenant une préoccupation majeure.

Concernant le domaine sanitaire et social, ce secteur se matérialise par plus de 20% des établissements employeurs, soit 57% des emplois. Quant au secteur social en particulier, les créations de nouvelles associations se maintiennent depuis 2011, représentant 8% du nombre total de créations. Par contre, et paradoxalement, l'évolution annuelle du nombre d'emplois de ce secteur est en baisse depuis 2010 avec, pour 2013, un chiffre de -0,3%.

Quant à la composition des acteurs peuplant le monde associatif, il est intéressant de noter que celui-ci est le reflet de la société, sélectif et hiérarchisé par classes sociales, sa structure concentrant le pouvoir en haut de l'échelle<sup>16</sup>. C'est aussi un monde dans lequel peu de personnes cumulent plusieurs responsabilités au sein de multiples associations (les multi adhérents) concentrant ainsi le pouvoir dans un réseau qui s'autoalimente<sup>17, 18</sup>.

Le département des Alpes Maritimes compte plus de 50000 associations animées par 190000 bénévoles et 22000 salariés, représentant 8,1% des salariés du secteur privé, chiffre inférieur à la moyenne régionale de 9,9% et également à la moyenne nationale de 9,6%. Plus précisément, cette dynamique se caractérise par le nombre de création d'associations sur 10 ans de 12,8 pour 1000 habitants, chiffre supérieur à la moyenne nationale de 10,7.

Quant au secteur social, celui-ci est une composante importante des politiques publiques représentant 36,2% des emplois par rapport à une moyenne nationale de 48,4%. Le nombre de créations d'associations de ce secteur est de 7,4% alors que la région en compte 6,9%, la moyenne nationale étant

---

<sup>15</sup> Bazin C., Malet., 2014, La France associative en mouvement, *recherches et solidarités*.

<sup>16</sup> Héran F., 1988, Un monde sélectif : les associations. *Economie et statistique*, n°208, p. 17-31.

<sup>17</sup> Héran F., 1988, Au cœur du réseau associatif : les multi-adhérents. *Economie et statistique*, n°208, p. 33-44.

<sup>18</sup> Ce constat constituera la préconisation n°4

à 8%<sup>19</sup>.

## 2.2 La participation associative

La participation associative révèle des réalités diverses. Pour les uns, elle peut s'avérer passive en participant à des activités de façon éparse ; pour d'autres au contraire, l'activité est plus conséquente. La participation à des activités associatives semble être un marqueur de sociabilité importante, et la favoriser pour créer du lien social semble aller de soi. Cependant différentes études sur le monde associatif, et plus particulièrement les travaux de François Héran<sup>20</sup> montrent que « plus on est intégré au réseau associatif, plus on tend à se retrouver entre soi et moins on s'intègre à la société »<sup>21</sup>. Ce constat renvoie à l'idée que le monde associatif serait assez sélectif et qu'il reproduirait la stratification des classes sociales et ressemblerait à une pyramide sociale où à la base se trouveraient les classes populaires, souvent uni-adhérentes, et au sommet les classes supérieures, souvent multi-adhérentes, occupant les postes à responsabilité. En somme, le monde associatif ressemblerait plus qu'on ne le croit au monde ordinaire. Cette division sociale des tâches se réplique au sein même des l'associations<sup>22</sup>. C'est ce que semble dénoncer le rapport « Bacqué-Mechmache ». Cependant, les multi-adhérents jouent un rôle central dans le fonctionnement d'un réseau associatif. Il semble difficile de se priver de cette entrée dans le réseau. De surcroît, le niveau de diplôme peut apparaître comme un indicateur de compétence que la personne s'attribue ou pas, que son entourage reconnaît ou pas, et ainsi favorisait ou pas, l'accès à des postes à responsabilité<sup>23</sup>. On peut cependant faire en sorte que les savoirs ou les informations soient mieux partagés.

On peut également évoquer un risque inhérent à « être entre soi » lorsque l'action associative vise à développer du lien social sur un territoire créant ainsi une identité de quartier. On observe à ce sujet ce que Serge Paugam qualifie de « stratégie de distinction sociale », où les habitants du Vallon des fleurs catégorisent les habitants du quartier de Las Planas comme des indésirables. Cette attitude renforce leur sentiment d'appartenir à un groupe respectable. La question se pose donc quant à la stratégie à établir pour éviter cet écueil<sup>24</sup>.

## 2.3 La participation à l'Espace famille

La dynamique de l'EF résulte d'une multitude de facteurs. Sur le plan associatif, nous pouvons déjà avancer le fait que son fonctionnement reflète ce que nous venons de décrire. En effet, ce constat semble

---

<sup>19</sup> Notre étude complète fera référence aux données apportées dans le rapport d'étude DEIS "les associations en mouvement" réalisé par Dovera M., Ulacia M., Viano M. en 2014.

<sup>20</sup> Travaux constituant l'enquête fondatrice sur les associations en France

<sup>21</sup> Héran F., 1988, Au cœur du réseau associatif : les multi-adhérents, *Economie et statistique*, n° 208, p. 44.

<sup>22</sup> Cette problématique fera l'objet d'une préconisation n°4

<sup>23</sup> Ce constat constituera la préconisation n°4

<sup>24</sup> Ce constat constituera la préconisation n°7

témoigner "d'un élan de solidarités et d'une recherche de liens sociaux, dans une période tendue"<sup>25</sup>. Ainsi il semblerait que la participation des habitants, des bénévoles et des salariés aillent dans le sens d'un constat que "la société civile est plus que jamais le lieu des sursauts citoyens et des rébellions face aux maux que connaît notre société. Elle est aussi celui où s'élaborent et s'expérimentent collectivement des solutions innovantes pour y faire face"<sup>26</sup>. De surcroît, l'implication de la majorité des personnes de l'association nous questionne sur leurs motivations en ces temps où l'individualisme et le repli sur soi semblent être un leitmotiv sociétal. En réponse, nous pouvons avancer "le constat d'une activité associative principalement orientée vers l'accomplissement individuel et l'épanouissement individuel"<sup>27</sup> comme nous l'ont fait remarquer certaines participantes des comités.

De manière plus précise, nous pouvons constater que "la propension à fréquenter les associations apparaît fortement liée à la pratique d'autres activités à forte sociabilité, comme rendre des services informels ou recevoir chez soi. Entre conjoints, un effet d'entraînement de l'adhésion est manifeste. De même, la participation des parents encourage sensiblement la participation de leurs enfants qui vivent au foyer"<sup>28</sup>. C'est en effet ce que nous constatons à travers le fonctionnement en comités accueillant une mère dans l'un et sa fille dans un autre. Sur le plan du genre, lors des entretiens, un homme nous a fait remarquer que "l'EF, c'est une affaire de femmes". Cette remarque, somme toute banale, mérite toutefois que l'on s'y arrête. En effet, la forte féminisation de l'EF est indéniable à part un des salariés et quelques adolescents dans les comités, "montrant que le degré d'ouverture du monde associatif envers la population féminine est d'autant plus grand que les activités qui s'y déroulent cultivent une proximité avec les tâches qui lui sont traditionnellement dévolues dans l'espace domestique". "Quant à la participation associative des enfants en fonction de celle des parents, ceux qui vivent dans des ménages où les deux parents sont présents participent significativement plus que les autres". De plus, "tous types de ménage confondus, la probabilité d'un jeune de participer, calculée à la moyenne des variables, est relevée de 16 points quand la personne de référence est adhérente, comparativement à la situation où elle ne l'est pas. Lorsque les deux parents sont présents au foyer"<sup>29</sup>.

Il est à noter que la maîtrise de son emploi du temps et le rôle des contraintes domestiques joue un rôle important quant au degré de participation. Par exemple, des parents ayant des enfants en bas âges ont une participation plus faible dû au rythme domestique inhérent à certains impératifs.

Ces constats nous permettent de comprendre en partie l'implication de certaines familles au sein des comités ou des événements organisés par l'association<sup>30</sup>.

---

<sup>25</sup> Recherches et Solidarités, La France associative en mouvement, septembre 2014, <http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/france-associative2014.pdf> consulté le 3.01.15

<sup>26</sup> Recherches et Solidarités op. cit.

<sup>27</sup> Prouteau L., Wolff F.C., 2002, *La participation associative au regard des temps sociaux*, Insee, *Economie et statistique* n° 352-353. [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es352-353c.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es352-353c.pdf), consulté le 11.01.15

<sup>28</sup> Prouteau Wolff op. cit.

<sup>29</sup> Prouteau Wolff op. cit.

<sup>30</sup> Ce constat constituera la préconisation n°3

### 3. Enquête sociale et participation

Nous avons organisé une campagne d'entretiens ciblée en fonction des acteurs impliqués dans l'EF. Ainsi 24 entretiens ont été réalisés dont 6 collectifs et 18 individuels. A la suite de leur analyse, plusieurs thématiques sont apparues que nous détaillons ci dessous.

#### 3.1 Des prestations variées réunies en un guichet unique

Polyvalent, cet espace de vie sociale regroupe en un guichet unique différentes actions et prestations centrées sur l'animation ou l'aide aux familles. Il a su évoluer vers un espace de rencontre et d'échanges ouvert à tous. Son activité dépasse la simple animation du quartier ; il est devenu un lieu ressource où les habitants peuvent venir y résoudre des questions administratives, relatives au logement, ou liées à diverses prestations sociales.

De part sa position et le partenariat qu'elle a développé à mesure de son inscription dans le temps avec les institutions (Ville, Préfecture, Ministère de l'Education Nationale, CPAM, CAF, Cote d'Azur Habitat, etc.), la structure se fait le relais entre les institutions et les habitants, entre les habitants et les institutions.

Cette place est renforcée par la situation géographique du territoire d'intervention qui se trouve détaché de la ville ; mais également par le fait qu'elle gère des problèmes dits indivisibles, donc par définition partagée par différents acteurs, dans une situation de quasi-monopole dans le quartier. Cette situation lui permet d'être un interlocuteur privilégié des habitants, et lui confère une place d'expertise sur ce territoire restreint. Elle est repérée par les habitants comme la plus à même pour répondre à leurs préoccupations.

De surcroît, la fonction « d'adulte relais » (relais pour les habitants face aux institutions, relais pour l'association dans le quartier), à la fois professionnelle de la structure et habitante du quartier, apparaît comme une personne « pivot ». De part ses compétences « d'être soi<sup>31</sup> » et les compétences qu'elle a su développer au cours de sa carrière (médiatrice, relais CAF, écrivaine publique...), elle mobilise une partie de la population du quartier. Elle participe à la veille sociale dans le quartier, et entretient la croyance d'une disponibilité à toutes heures du jour comme de la nuit<sup>32</sup>.

- Offre de services répondant aux besoins de la population de façon « universelle » en un guichet unique,
- Agit comme un relais pour les habitants et les institutions,
- Situation de non-concurrence sur le territoire,
- Rôle pivot de l'adulte relais

---

<sup>31</sup> Habitante du quartier, même classe sociale que les usagers, femme, origine Maghrébine, polyglotte...

<sup>32</sup> Ce constat constituera la préconisation n°2 et la n°6

### 3.2 Le rapport entre professionnel(les) et usagers

La relation qui unit les usagers de la structure aux professionnels, largement influencé par la pédagogie de Paulo Freire<sup>33</sup>, permet de créer une relation de confiance. Citée dans le projet associatif, mais également très présent dans les formations liées à l'éducation populaire, cette façon de penser favorise une relation d'égal à égal. Les usagers ne se retrouvent pas face une équipe qui cherche à les ramener vers une norme, mais face à des professionnels qui considèrent les habitants comme les plus à même pour répondre à leurs problèmes. Ils ont des savoirs et des compétences à partager.

Les usagers se trouvent en position « d'entrepreneurs de morale »<sup>34</sup>, qui se regroupent à partir d'une vision morale du monde. Les salariés se mettent en retrait et deviennent des facilitateurs. « Le rôle du facilitateur est d'organiser la discussion et de veiller à ce que toutes les participantes puissent s'exprimer, partager leurs expériences et d'apprendre les unes des autres ; il s'agit d'organiser et de motiver les femmes à agir, et non de fournir une assistance sociale à des clients nécessiteux ».<sup>35</sup>

Cette transformation des pratiques professionnelles passe par une redéfinition de la relation entre les usagers de la structure et les travailleurs sociaux. Les salariés cherchent en permanence à développer la capacité d'agir des habitants en valorisant les compétences de chacun et ainsi développer une image positive de soi. Leur émancipation passe par la co-construction de projets élaborés dans des instances collectives cherchant à développer leur regard critique sur leur environnement, comme le diagnostic en marchant.

- L'utilisateur est considéré comme détenteur d'un savoir et comme le plus à même de construire les réponses aux problèmes qu'ils doivent affronter,
- Transformation de la relation du travailleur social et des usagers,
- Valoriser les capacités des usagers et leur regard critique pour développer l'estime de soi.

### 3.3 Une posture : le donnant-donnant

Alors que l'on observe une « chalandisation<sup>36</sup> » du social, autrement dit l'émergence de « l'utilisateur-client » en lieu et place du citoyen, l'association refuse toute dynamique consumériste de ses services. C'est du « donnant-donnant ». Cette posture, ainsi que les prestations qu'elle offre lui permettent d'amener les habitants à participer à des actions qu'ils n'auraient pas fait dans un autre contexte, et ainsi rompre les logiques à l'œuvre. Cette position donne un certain « pouvoir »<sup>37</sup> à l'association. Pour ce faire les salariés négocient en permanence avec les habitants, et cherchent à obtenir une contrepartie aux prestations consommées par les habitants.

---

<sup>33</sup> Dont le principe est repris dans les documents du CEAS: « *Personne n'est l'éducateur de quiconque, personne ne s'éduque lui-même, seuls les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde* ».

<sup>34</sup> Becker Howard- S., 1963, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Editions Métailié

<sup>35</sup> Bacqué M-H., Biewener C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, p. 32

<sup>36</sup> Chauvière M., 2007, *Trop de gestion tue le social*, Paris, La découverte

<sup>37</sup> Le pouvoir se rapproche de la définition de Dahl comme la possibilité d'amener quelqu'un à faire quelque chose qu'il n'aurait pas fait autrement.

Ce paradigme peut paraître coercitif. Cependant, ce qui pourrait être vécu comme une contrainte est naturalisé par les usagers et évolue vers une pratique du don / contre don. Cela permet aux habitants d'effacer ce qui s'apparenterait à une dette, et ainsi favoriser une relation d'égal à égal.

- Refus de tout consumérisme,
- Posture du donnant/donnant
- Naturalisation de la posture par les usagers en don / contre don

### **3.4 Une approche groupale pour une organisation entre pairs**

« La conscientisation, la construction d'une confiance en soi et de compétences individuelles découlent d'une démarche collective de soutien et de réconfort (groupes de parole, échanges d'expériences et de conseils, actions collectives) ayant pour but ultime l'émancipation et la transformation de la société ».<sup>38</sup>

L'espace famille a organisé les échanges par groupe de pairs (les comités et les commissions). Ces groupes homogènes permettent à des personnes qui partagent les mêmes intérêts de se rassembler et de développer des actions collectives et de contourner les fonctionnements habituels auxquels ils sont confrontés (fonctionnement familial, domination masculine, démocratie représentative...). « Le groupe est sans doute le seul lieu possible (entre individu et société) par lequel, et dans certaines conditions, pourraient passer les formes de renouvellement ou de dépassement de la démocratie participative<sup>39</sup> ».

- Constitution de groupe de pairs<sup>40</sup>
- Approche populationnelle<sup>41</sup>

### **3.5 Le rapport aux politiques publiques**

L'association doit faire face aux évolutions des politiques d'action sociale et plus généralement aux recompositions de l'action publique. Elle se retrouve au confluent de différentes sources d'autorité qui doivent coopérer et qui façonnent le paysage de l'action sociale. Elle dépend d'un système polycentrique sans hiérarchie stable (ex : CAFAM, Métropole, l'Etat) où les outputs (ce que produit l'action publique) sont de moins en moins prévisibles.

La territorialisation de l'action publique pose problème. « La nouvelle géographie, portée par le projet de loi pour la ville et la cohésion urbaine, rationalise, actualise et recentre la politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté. L'identification des nouveaux quartiers prioritaires se

---

<sup>38</sup> Molénat X., 2013, Les logiques de l'empowerment, *Sciences Humaines*, n°254, p. 33

<sup>39</sup> Prades J-L., 2014, Figures de la psychosociologie, De la critique de Taylor à l'acte pouvoir de Gérard Mendel, Paris, L'Harmattan, p. 187

<sup>40</sup> Ce constat constituera la préconisation n°1 et 7

<sup>41</sup> Cette approche vise à coordonner l'offre de services en fonction d'une population donnée plutôt qu'en fonction des individus qui consomment les services selon l'Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux Montréal Québec.

fonde sur le critère unique de la pauvreté, c'est-à-dire la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian »<sup>42</sup>.

Il y a un risque de dualisation de l'action sociale entre ceux qui sont insérés professionnellement et les plus vulnérables. Peut-on définir la vulnérabilité uniquement par le prisme des ressources financières ?

Aujourd'hui, la structure doit faire face à la refonte des quartiers prioritaires. Le VdF perdant cette étiquette et certains financements alloués en conséquence, il devient un quartier en veille. La structure a fait le choix de continuer ses actions sur ce territoire, mais cherche à se développer sur autre territoire prioritaire : Las Planas<sup>43</sup>.

### **3.6 Une logique de temporalité**

Au cours des entretiens effectués lors de notre étude, la temporalité de l'EF est mentionnée plusieurs fois comme une des raisons expliquant sa réussite. En effet, afin de créer la confiance des habitants et ainsi apparaître comme un incontournable dans le quartier, plus d'une dizaine d'années de travail ont été nécessaires. Mais cette temporalité se heurte à celle du politique qui exige des résultats rapides du fait des échéances électorales ou bien des partenaires. Cependant, dans l'éventualité d'une implantation sur un nouveau territoire, nous pouvons supposer que cette temporalité sera réduite du fait de leur expertise avérée.

C'est la posture de l'association ou le rapport entre les usagers et les professionnels qui semblent être les leviers principaux de la participation sans qu'elle n'apparaisse comme une méthodologie d'intervention. Pour autant, l'association dispose d'un certain nombre de prestations qu'elle va mettre en avant et négocier avec les usagers pour qu'ils participent aux actions développées. Ce dispositif parvient à créer de l'action collective et ainsi favoriser le lien social entre les habitants du quartier. Des questions demeurent autour de 3 grands axes :

- La pérennité des actions au sein du VdF et ses axes d'amélioration,
- La question de son développement dans le quartier de Las Planas,
- La question de l'articulation entre le VdF et Las Planas.

---

<sup>42</sup> <http://www.gouvernement.fr/action/la-nouvelle-geographie-prioritaire>, consulté le 9.01.15

<sup>43</sup> Ce constat constituera la préconisation n°5

## 4. Participation et préconisations

### 4.1 La participation, une notion polysémique

La nécessité d'associer les usagers, ou les habitants aux décisions qui les concernent est un souhait émanant des collectifs qui ne date pas d'hier. Le rapport « Bacqué-Mechmache<sup>44</sup> » remis le 8 juillet 2013 au ministre délégué à la ville M. François Lamy, va dans ce sens et préconise la participation au regard de ce souhait. Les nouveaux contrats de ville font de la participation citoyenne un objectif principal en amenant les différents partenaires à promouvoir la participation des usagers à la co-construction des dispositifs ou des actions visant à améliorer leur cadre de vie.

Alors que ce concept apparaît comme un nouveau paradigme, certains acteurs associatifs n'ont pas attendu cette injonction du législateur pour mettre la participation au cœur de leurs actions. En changeant de point de vue, ces derniers, à l'instar du CEAS, ont choisi de s'inscrire dans une démarche « d'empowerment » afin d'enrayer les logiques de relation paternaliste entre les usagers et les institutions qui contribue à ce qu'a décrit Serge Paugam : les carrières d'assistés<sup>45</sup>.

« D'abord utilisée par les mouvements sociaux de façon diffuse, puis théorisée par des praticiens et des universitaires, la notion d'empowerment permet de qualifier un ensemble de pratiques caractérisées par la recherche d'un processus d'autonomisation des usagers et une transformation des relations entre ces derniers et les professionnels<sup>46</sup> ». Ce concept est apparu au cours des années 1970 sur fond « d'opposition aux formes d'autorité hiérarchique imposées du haut et autour d'enjeux de reconnaissance des « have not » »<sup>47</sup>. Chaque individu dispose de potentialités et de compétences individuelles qui doivent être mises en avant. Tout l'enjeu est de conscientiser ces derniers sur leurs capacités d'actions individuelles et collectives afin qu'ils puissent s'émanciper et participer à changer la société. « La notion vise à maximiser la participation des habitants autour d'objectifs de justice sociale et d'accès aux droits économiques et sociaux, en prenant en compte les phénomènes de pouvoir dans la société. <sup>48</sup>» Elle ambitionne de redonner du pouvoir d'agir aux citoyens, de rééquilibrer les logiques à l'œuvre en luttant contre le poids des structures sociales, et en incluant les usagers aux démarches.

Yann Le Bossé utilise l'expression « développement du pouvoir d'agir (DPA)<sup>49</sup> » pour borner la notion « d'empowerment » qui réfère à « la possibilité pour les personnes et les communautés de mieux contrôler leur vie<sup>50</sup> ». Cette notion ne doit pas être confondue avec l'exercice d'un pouvoir sur autrui

---

<sup>44</sup><http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-participation-habitants.pdf>, consulté le 21.01.15

<sup>45</sup> Paugam S., 1991, La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, PUF

<sup>46</sup> Bacqué M-H., Biewener B., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte

<sup>47</sup> Bacqué M-H., Biewener B., *op.cit.* p. 9

<sup>48</sup> Dane C., 2007, L'empowerment, un concept pour la France ?, *Vie sociale*, n° 2, p. 59-72

<sup>49</sup> Vallerie B., Le Bossé Y., 2006, Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement, *Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ere nouvelle* 3, (Vol. 39), p. 87-100

<sup>50</sup> Rappaport J., 1987, Terms of empaworment/exemplars of prevention : toward a theory for communitypsychology, *American journal of communitypsychology*, 15-2, p. 121-145

(telle qu'on le trouve chez Michel Crozier), mais comme la « possibilité de mener un changement souhaité et défini par la personne concernée<sup>51</sup> ».

En ce sens, le DPA peut se rapporter à la théorie de « l'actepouvoir », utilisée en sociopsychanalyse et développé par Gérard Mendel. « L'actepouvoir élargit le concept traditionnel de pouvoir : au pouvoir des uns sur les autres, il ajoute sur le pouvoir sur son propre acte<sup>52</sup> ». Traditionnellement développée dans le monde de l'entreprise, la sociopsychanalyse a l'avantage de proposer un dispositif institutionnel qui s'appuie sur une méthodologie rigoureuse afin de relier les uns aux autres, en neutralisant les effets de la division du travail et de l'organisation institutionnelle.

Développer le pouvoir qu'ont les gens sur ce qu'ils font, sur ce qui les concernent semble en tout point de vue l'enjeu majeur de la participation.

Si cette idée semble aller de soi, la notion même de participation doit être éclairée car elle peut prendre différentes formes. Elle reste une notion vague car elle est associée à différentes pratiques qui iraient de la manipulation au contrôle citoyen correspondant au pouvoir effectif de ces derniers, selon Sherry Arnstein. Il a par ailleurs élaboré une échelle<sup>53</sup> en 1969 afin d'apprécier la réalité de la participation qui permet de hiérarchiser les pratiques sur 3 niveaux. Donzelot et Epstein<sup>54</sup> en ont fait une description comme ci-dessous.

- le premier niveau étant celui de la non-participation (manipulation, thérapie). Les participants sont considérés comme à l'origine de leurs difficultés. Les individus participent juste pour acquiescer les décisions prises en amont.
- le second niveau comme étant celui de la coopération symbolique. Il englobe l'information, la consultation et réassurance. Cependant, même si les participants sont amenés à faire des propositions, la décision est laissée à ceux qui ont le pouvoir.
- Le troisième niveau étant celui du pouvoir effectif des citoyens. Il englobe le partenariat qui revient à redistribuer le pouvoir par un processus de négociation ; la délégation du pouvoir où les citoyens sont majoritaires, et deviennent ainsi responsables ; et enfin le contrôle citoyen où toutes les tâches de la conception à la direction d'un projet relèvent directement du citoyen sans intermédiaire entre les financeurs et eux.

Ces définitions éclairent les enjeux inhérents à la participation. Il convient donc d'avoir une attention particulière sur les enjeux de pouvoir entre les institutions et les usagers, entre les usagers et les professionnels, entre les usagers entre eux. Il s'agit d'ajuster le curseur en fonction des problématiques repérées, car même si le contrôle citoyen semble être la finalité d'une démarche

---

<sup>51</sup> Rappaport J., op. cit.

<sup>52</sup> Mendel G., Prades J-L., 2002, *Les méthodes de l'intervention psychosociologique*, Paris, La Découverte

<sup>53</sup> Arnstein S., 1969, A ladder of citizen participation, *Journal of the American Institute of Planners*

<sup>54</sup> Donzelot J., Epstein R., 2006, Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine, *Esprit* n° 326, p. 5-34

d'empowerment, les citoyens ne sentent pas forcément prêts à prendre le pouvoir<sup>55</sup>. C'est d'ailleurs ce dont nous ont fait part certaines mères de famille lors de nos entretiens lorsque nous leurs avons demandé si elles pensaient pouvoir être autonomes. « On ne pourrait pas prendre le relais s'il n'y avait pas d'administratifs... L'administratif, les dossiers, c'est compliqué. Il faut une structure qui accompagne pour faire tout ce qui est administratif<sup>56</sup> ».

## 4.2 Préconisations

**Préconisation 1 :** Formaliser les valeurs et la posture de GALICE pour un transfert des savoirs aux salariés, partenaires, et/ ou financeurs. Inscrire les procédures et les outils en les formalisant de manière participative: création de groupes homogènes de travail communiquant entre eux (direction, professionnel, usager).

**Préconisation 2 :** Etablir un faisceau de règles afin de limiter les risques de laisser se développer des dynamiques de quartier autocrates ne renvoyant qu'à un nombre limité d'acteurs, et ainsi favoriser des logiques de « justice locale » en lieu et place d'une justice « universelle ».

**Préconisation 3 :** Développer des actions prenant en compte le rythme domestique des habitants et les caractéristiques pouvant freiner leur participation comme le fait d'avoir des enfants en bas âge.

**Préconisation 4 :** Intégrer les habitants au conseil d'administration afin de favoriser le pouvoir citoyen comme le préconisent Donzelot et Bacqué.

**Préconisation 5 :** Favoriser le partenariat comme mode d'action pour résoudre des problèmes de type « indivisibles ».

**Préconisation 6 :** Utiliser l'existant comme relais dans le quartier (ex : gardiens d'immeubles, affichage dans les halls d'immeubles, école...),

**Préconisation 7 :** Développer des modèles d'intervention pour articuler deux territoires (Le Vallon des fleurs et Las Planas) aux identités marquées. En effet, il y a lieu de se prévaloir d'un glissement vers un fonctionnement autarcique des habitants ou d'un repli identitaire local à la manière des "gated communities" rendu opérant grâce à ce fonctionnement. Afin de s'en prémunir, il serait souhaitable de convoquer un dispositif institutionnel proche du fonctionnement actuel (groupes homogènes). En effet, un fonctionnement inspiré du dispositif institutionnel, prôné par la sociopsychanalyse, pourrait répondre à cette problématique (neutraliser les divisions sociales, groupes homogènes, communication indirecte...) dont une méthodologie plus précise sera proposée dans le rapport final. Ce dispositif devant être l'épine dorsale de l'ensemble des préconisations.

---

<sup>55</sup> Ce constat constituera la préconisation n°4

<sup>56</sup> Entretien collectif réalisé auprès du comité des familles